

Ceffonds, le 4^e juillet 1808

4744



Madame,

Pidée de M. Lefranc
est excellente. Il ne faut pas avoir des
à M. Plus d'importance qu'aux autres
candidats. Mais M. lui-même ne craint
pas de s'attribuer cette importance. Dernièrement,
— je vous dis en trait en confidence, — un
de mes amis, qui écrit dans une revue
de Philosophie, apprend que notre M. va
y avoir une belle notice, apportée par M.
lui-même. Mon ami obtient qu'on insère
cette notice en même temps seulement que
celle qu'il rédigera sur moi. Ce trait suffirait
à montrer que M. ne l'abandonne pas,
et qu'il sait faire valoir sa qualité. Dernièrement
à Paris dans l'Action un article idiot contre
ma candidature, signé par un fils de Jacob.
M. n'y était pas nommé; mais l'article
était fait pour lui, et les inepties qu'on y
débattait sont celles que répètent ses amis.
La simplicité des lettres non averties était
exploitée de la façon la plus audacieuse. Et

La conclusion valait tout une épopée ;
qu'on donne autre chose à L., et qu'on
réserve la chaire du Collège de France à un
laïque des Hautes-Etudes ! — Est-ce ainsi
séjournant. ?

Le régime de Mgr D. à M. R. me
me surprend pas. Il s'agit d'une forme
quelconque d'intervention, que D. aura
refusée. D. ne veut pas se compromettre,
et il y a longtemps qu'il garde cette prudence.
Il dit volontiers que c'est lui qui m'a fait
venir à Paris, en 1881, lui qui m'a deviné,
qui m'a désigné à Mgr d'Hulst pour la
chaire d'Hebreu de l'Institut catholique. Mais
ce qu'il n'ajoute pas, c'est que, dans les moments
difficiles de ma carrière, il s'est tenu coi, que
l'occasion s'était offerte de m'introduire aux
Hautes-Etudes, en 1889, après la mort d'Amiaud,
pour la chaire qui a été donnée plus tard à Scheil,
et qu'il s'est renfermé dans une entière abstention.
On l'aurait cru partagé entre deux sentiments
également sincères : une sorte de fierté pour ce
que je faisais de bon, et une sorte de crainte que
cela ne me conduisît trop haut. Le premier
sentiment s'est converti l'adein en paroles fort
honorables pour moi. L'autre, enrobé par

celle de l'intérêt personnel, s'est traduite par
des *attitudes* comme celle dont vous a parlé M. R.

Je lui envoyais régulièrement mes livres;
mais je me suis désisté de lui envoyer les derniers,
à cause de certains passages de son premier
volume sur l'histoire des origines chrétiennes,
qui semblaient mes capris pour faire croire
qu'il blâmait certaines de mes conclusions et
que les sages étaient bien plus orthodoxes.

Dans un autre sens, je joins le
petit volume que je vous ai *adressé*. C'est
mon testament ecclésiastique. L'Académie
de Paris l'a condamné en trois lignes,
et les gouverneurs religieux ont pris
soin de n'en rien dire.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance
de mes sentiments très respectueux,

A. Loisy

4149